

**Dossier de presse
1ère réunion ordinaire**

Budget primitif 2014

Alors qu'il s'apprête à ouvrir le Centre de congrès de l'Aube et à livrer le bâtiment de l'école d'ingénieurs EPF,

**Le Conseil général,
grâce à sa maîtrise des dépenses,
reste en capacité d'investir.**

Tout en étant moitié moins endetté que la moyenne des départements.

- ▶ Toujours des projets pour l'avenir de l'Aube et la qualité de vie : plan Internet haut débit, extension de l'UTT, développement du parc logistique...
- ▶ Les communes toujours aidées pour s'équiper.
- ▶ Les missions traditionnelles préservées et en particulier les dépenses sociales de solidarité, qui poursuivent leur évolution à la hausse.

Sommaire

Le budget du Conseil général	3
Un budget maîtrisé malgré de nouvelles contraintes	3
Le maintien d'un niveau élevé d'investissement au service du développement.....	6
Les 3 premiers postes du budget 2014.....	7
Le Conseil général en actions.....	8
Poursuivre l'action médico-sociale en faveur des personnes fragiles ou en difficulté.....	8
Favoriser le développement économique, soutenir la recherche et l'innovation ...	11
Offrir une formation et un enseignement supérieur de qualité	15
Développer l'économie touristique	18
Poursuivre la dynamique d'animation et de mise en valeur du patrimoine culturel et historique	20
Agir pour une meilleure qualité de vie	22

Le budget du Conseil général

Un budget maîtrisé malgré de nouvelles contraintes

Le budget primitif 2014 du Conseil général est stable par rapport à l'an passé. Il témoigne d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'une capacité d'investissement toujours élevée.

Malgré la hausse des dépenses sociales (et notamment APA, RSA, PCH) et la baisse des dotations de l'Etat, le Conseil général continue à agir pour le développement de l'Aube et à lancer des projets visant à renforcer l'attractivité du département en même temps que la qualité de vie.

Le budget 2014 s'élève à **362,4 M€** (millions d'euros), ce qui reste comparable au budget primitif 2013 (366,8 M€).

Il se répartit ainsi :

- 278,2 M€ de **fonctionnement** (77%, contre 272,6 M€, soit 74%, en 2013)
- 84,2 M€ d'**investissement** (23% contre 88,5 M€, soit 24%, en 2013).

Le budget 2014 doit prendre en compte de nouveaux éléments :

- **la baisse de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat** aux collectivités locales (61,8 M€ en 2014 contre 63,6 M€ en 2013). Cela représente une perte de 1,8 M€ par rapport au budget primitif 2013. Et il faut s'attendre à une baisse identique en 2015...
- **le transfert des frais de gestion de la taxe foncière, de l'Etat, aux départements.** Soit, une recette estimée, pour l'Aube, à 5,5 M€ en 2014. Ce transfert est destiné à compenser en partie la hausse des dépenses liées aux trois allocations individuelles de solidarité (APA, RSA, PCH).
- **la « possibilité » pour les départements (avec forte « incitation » de l'Etat...) de porter le taux des droits de mutation à 4,5 %** (contre 3,8 % actuellement). Cette mesure, censée également compenser la hausse des dépenses sociales, pourrait générer pour l'Aube une recette de 3,5 M€ environ.

Fiscalité

Droits de mutation* : un « choix imposé »

Les départements qui refuseraient d'augmenter de 0,7% le taux des droits de mutation se priveraient, *de facto*, du bénéfice du nouveau fonds de péréquation national censé compenser la hausse des dépenses sociales - fonds qui sera lui-même alimenté par un prélèvement obligatoire de l'Etat de 0,35 % sur... les droits de mutation (soit la moitié de la hausse « imposée » !).

« L'Etat nous paie avec notre argent » constate le président Adnot.

* *taxe perçue lors des transactions immobilières*

Taxe foncière : 0 % de hausse pour la 4^e année consécutive

Afin de ménager le pouvoir d'achat des Aubeois, le Conseil général de l'Aube n'augmente pas le taux de la taxe foncière en 2014.

Ce taux est maintenu à 19,42 %, pour un produit fiscal attendu de 66,3 M€.

La taxe foncière sur les propriétés bâties représente 21 % des recettes de fonctionnement du Conseil général.

C'est le seul impôt « ménages » dont le Conseil général dispose encore - et dont il peut moduler le taux.

La maîtrise des dépenses toujours à l'ordre du jour

Les deux nouvelles recettes, ajoutées à la baisse de la dotation de l'Etat, ne suffiront pas à compenser la hausse continue des dépenses sociales :

- + 32 M€ supplémentaires entre 2010 et 2014, soit 6% par an,
- + 6 M€ entre 2013 et 2014.

Hausse des principales allocations :

- Allocation personnalisée d'autonomie (APA) +2,1%
- Prestation de compensation du handicap (PCH) + 3,6%
- Revenu de solidarité active (RSA) + 3,2%

Plus que jamais, le Conseil général va donc **poursuivre son effort de maîtrise des dépenses**, en particulier de ses **dépenses de fonctionnement**.

En 2014, l'augmentation des dépenses de fonctionnement sera ainsi contenue à 2,3%, grâce, notamment, à la **maîtrise des dépenses de personnel** (54,5 M€).

Outre la dépense sociale, le Conseil général devra faire face à certaines hausses incompressibles telles que :

- **la hausse des coûts des transports scolaires** (+1,7 M€), qui s'explique par la hausse de la TVA sur les transports (de 7 à 10%), l'augmentation du coût du carburant, ainsi que par le passage à la semaine de 4,5 jours qui contraint à organiser des transports scolaires le mercredi matin à partir de la rentrée scolaire de septembre 2014.
- la hausse de la contribution au **fonctionnement du Service départemental d'incendie et de secours** (SDIS) soit +0,9 M€.

Un endettement très inférieur aux moyennes nationales

Le budget primitif 2014 met en avant un endettement très mesuré, inférieur de plus de moitié aux moyennes nationales.

Le stock de la dette est de **231 € / habitant en 2013 soit moins de la moitié de la moyenne nationale** (486 € / habitant) ou de la moyenne des départements de population équivalente (535 € / habitant).

L'endettement, qui est encore descendu à 64,5 M€ au 1^{er} janvier 2014, n'augmentera pas. Le montant des emprunts nouveaux qui pourraient être contractés en 2014 restera en effet équivalent au montant du remboursement de la dette en capital.

Un autofinancement préservé pour mieux investir

La maîtrise des dépenses de fonctionnement et de l'endettement permet au Conseil général de l'Aube de conserver des capacités d'autofinancement importantes : **37,4 M€**, soit un montant qui devrait être légèrement inférieur à l'autofinancement réel 2013.

Grâce à cet autofinancement, le Conseil général peut poursuivre une politique d'investissement dynamique.

Le maintien d'un niveau élevé d'investissement au service du développement

Associée aux bons indicateurs en matière d'endettement et d'autofinancement, la maîtrise des dépenses permet de poursuivre une politique d'investissement dynamique.

En 2014, le Conseil général consacrera presque un quart de son budget à des investissements, soit 84,2 M€ : équipements structurants au bénéfice des habitants du département, renforcement de l'attractivité du territoire pour les touristes comme pour les entreprises.

Hors charges de remboursement de l'annuité de la dette (7,7 M€), les crédits d'investissements sont répartis principalement en :

- dépenses d'équipement : 60,9 M€,
- subventions et fonds de concours : 14,2 M€.

Les grands investissements du Conseil général (crédits de paiement 2014)	
Auditorium du Centre de congrès de l'Aube Etudes et travaux	6,2 M€
Extension de l'Hôtel du Département Etudes et travaux	4,8 M€
2 ^e extension de l'UTT Etudes et construction d'un bâtiment	6,3 M€
EPF - école d'ingénieurs Etudes et construction d'un bâtiment	1 M€
Routes départementales Entretien, modernisation, sécurité	18,2 M€
SDTAN : aménagement numérique du territoire Etudes et travaux	4,9 M€
Collèges Rénovation de Paul-Langevin (Romilly-sur-Seine), construction aux Roises (Piney)...	5,4 M€
Sites touristiques Avalleur, vélovoies, canal de la Haute Seine, PNRFO, aile ouest de l'Hôtel-Dieu-le-Comte à Troyes...	3,2 M€
Centre sportif de l'Aube Travaux de rénovation	0,5 M€
Centre médico-social de Romilly-sur-Seine Etudes et travaux	0,5 M€
Déviations de Romilly-sur-Seine Etudes et travaux	2,8 M€
Electrification de la ligne ferroviaire Paris-Bâle Etudes	0,8 M€

L'aide à l'investissement des communes

Le Conseil général s'implique dans l'investissement local en participant à de nombreux projets menés par les communes et structures intercommunales.

Une manière **d'accompagner des projets concernant l'ensemble du département**, touchant au plus près le quotidien des Auboisiens.

Parmi les subventions d'équipement attribuées aux communes et intercommunalités dans ce budget primitif 2014, on trouve :

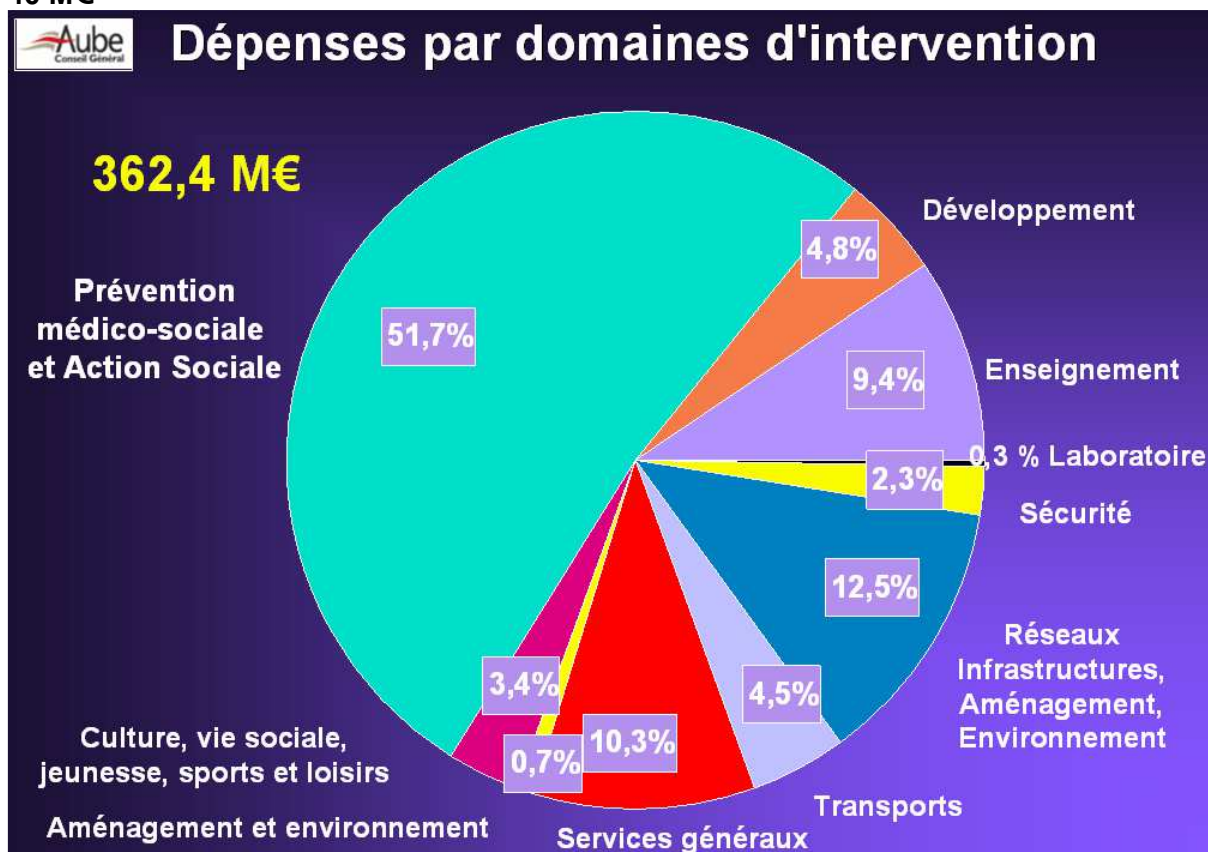
- l'adduction d'eau, assainissement (eaux usées et pluvial) : 1,8 M€
- les constructions et grosses réparations scolaires : 0,6 M€
- la restauration du patrimoine historique : 0,9 M€
- les équipements socio-culturels, sportifs et socio-éducatifs : 1,7 M€
- la reconstruction du barrage de Beaulieu : 0,03 M€
- l'extension du groupe ESC Troyes : 3,5 M€
- et aussi : l'équipement de bibliothèques et points-lecture, l'entretien des rivières, l'aménagement de villages, etc.

Ces subventions d'équipement représentent 10,2 M€ dans le budget 2014 du Conseil général.

Les 3 premiers postes du budget 2014

Le Conseil général, malgré des marges de manœuvres étroites, parvient à assurer ses missions obligatoires :

- action sociale : **187,4 M€**
- routes, aménagement, environnement : **48 M€**.
- éducation (enseignement et transports scolaires) : **40 M€**



Le Conseil général en actions

Poursuivre l'action médico-sociale en faveur des personnes fragiles ou en difficulté

Rapport mauve, p. 1 à 101

En 2014, le Conseil général de l'Aube consacrera **187,4 M€**, soit **51,7 % du budget départemental, aux actions médico-sociales**.

Celles-ci s'exercent :

- **au bénéfice de tous, et notamment envers les plus fragiles** (enfants, personnes âgées et handicapées, parents isolés, personnes sans emploi ou tirant un revenu limité de leur activité) ;
- **au plus proche des usagers** (7 circonscriptions offrant 60 points d'accueil avec la coopération des communes).

Ce budget se traduit par un nombre important d'emplois :

- agents de l'administration départementale (330),
- assistants familiaux (270),
- postes dans les établissements (1 661),
- aides à domicile (800 postes équivalents temps plein).

Ainsi, ce sont **près de 3 500 emplois** qui sont **financés de manière directe ou indirecte par le Conseil général** dans le domaine médico-social.

Enfance / famille

Budget : 33,4 M€

Dans le cadre de ses missions de Protection maternelle et infantile et d'Aide sociale à l'enfance, le Conseil général a développé ces dernières années des actions innovantes visant à prendre soin des familles pour mieux protéger les enfants.

A noter : au 1^{er} novembre 2013, 918 enfants étaient confiés au Département, contre 845 en novembre 2012, soit une augmentation de **8,6%**.

La capacité d'accueil du **Centre départemental de l'enfance** en internat passera de 82 places à 112 places en 2014 (+ 36%), entraînant ainsi une augmentation du budget en corrélation. Les solutions alternatives au placement développées depuis quelques années par le CDE sont quant à elle poursuivies.

Quelques données 2012 :

- > **Consultations prénuptiales, prénatales et postnatales** : 773 femmes enceintes rencontrées, 2 151 visites à domiciles réalisées, 7 649 consultations médicales organisées pour 4 303 enfants de moins de 1 an, 8 832 consultations de puériculture réalisées dans les 28 points de consultation
- > **Actions collectives en prévention précoce autour de la parentalité** : 121 demi-journées de groupes parents-enfants réalisées et des débats-discussions organisés pour 323 familles et 40 assistants maternels
- > **Planification familiale** : 3 541 consultations et 177 interventions collectives
- > **Prévention spécialisée** : 2 329 jeunes rencontrés par des éducateurs
- > 33 structures de garde de la petite enfance surveillées et contrôlées (1164 places)
- > 2 175 **assistants maternels** offrant 6 937 places
- > 327 **assistants familiaux**, soit une capacité d'accueil de 753 places
- > 1 411 **informations préoccupantes** enregistrées (+2%) et évaluées concernant 1 287 enfants (+4%)

C'est nouveau !

2 nouvelles actions ont été mises en place dans le cadre du schéma départemental de protection de l'enfance :

- **l'accompagnement périnatal**, en collaboration avec l'hôpital de Troyes et l'établissement public de santé mentale de l'Aube : une convention pourrait être élaborée pour améliorer le travail en réseau entre les intervenants qui gravitent autour de la naissance ;
- **la santé des enfants confiés** : une enquête a été menée sur un échantillon représentatif d'enfants confiés au Conseil général.

Insertion (RSA - Revenu de solidarité active)

Budget : 43 M€

Les crédits relatifs aux allocations RSA « socle » et « socle majoré » sont en hausse de 2 M€ par rapport au budget 2013 afin de prendre en compte l'évolution du nombre des bénéficiaires et du montant de l'allocation.

Il convient en particulier de mentionner une double hausse prévue en 2014 :

+1,3% dès le 1^{er} janvier 2014, et +2% à compter du 1^{er} septembre 2014 (cf rapport RSA p.16) et que **ces hausses ne font l'objet d'aucune compensation par l'Etat.**

- > **13 221 bénéficiaires**, dont 8 063 à la charge du Conseil général
- > **500 bénéficiaires du RSA** employés par 25 ateliers et chantiers d'insertion ; en 2014, le Département s'engage sur la prise en charge d'un nouveau chantier d'insertion, le Jardin Saint-Loup porté par le Foyer Nouvel Objectif à Troyes
- > **475 jeunes en difficulté** (18-25 ans) aidés au titre du fonds d'aide aux Jeunes (Faj)

Personnes handicapées

Budget : 33 M€

En 2013, le Conseil général a accompagné deux nouvelles structures : les foyers d'accueil médicalisé de Fontvannes (49 places dont 11 médicalisées) et de Rosières-près-Troyes (60 places de foyer de vie dont 15 médicalisées).

La mise en œuvre du Schéma départemental des personnes en situation de handicap et du programme interdépartemental d'accompagnement du handicap et de la perte d'autonomie devrait permettre à terme de disposer de **19 places supplémentaires de SAMSAH (services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés)**, pour lequel le département est déficitaire. L'appel à projet sera lancé conjointement par l'Agence régionale de santé et le Conseil général au 1^{er} semestre 2014.

- > **1 221 bénéficiaires** de prestations à domicile au 30 octobre 2013 (1 163 en 2012)
- > **74 places d'hébergement** auprès de 37 accueillants familiaux
- > **Capacité d'accueil** : 472 places dans 15 foyers

Personnes âgées

Budget : 42 M€

Les crédits consacrés aux personnes âgées progressent **d'1 M€** (soit 2,4% entre 2013 et 2014), essentiellement en raison de **l'ouverture de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de Lusigny-sur-Barse**, ainsi que **la section Alzheimer de l'EHPAD d'Arcis-sur-Aube**.

Actions nouvelles en 2014

Dans le cadre du schéma gérontologique départemental, des pistes d'amélioration des prestations de la prise en charge ont été proposées :

- mise en place de la télégestion pour les services d'aide et d'accompagnement à domicile,
- utilisation de l'outil XTEA développé par la direction de l'informatique du Conseil général permettant aux travailleurs-médico-sociaux en charges des personnes âgées de bénéficier d'une tablette.

- > **Accueil de jour** : 72 places dont 60 dédiées Alzheimer.
- > **Accueil temporaire** : 38 places dont 29 dédiées Alzheimer.
- > **Accueil familial** : 76 places d'hébergement auprès de 35 accueillants familiaux.
- > **Hébergement en établissement** (au 31 décembre 2013). La capacité d'accueil est de **4 150 lits** dont :
 - 3 360 lits et places d'EHPAD dont 339 lits spécialisés « Alzheimer » et 14 places d'UHR (unité d'hébergement renforcé)
 - 170 lits d'USLD (unité de soins longue durée)
 - 454 places logements foyers y compris la Maison d'accueil rural pour personnes âgées (MARPA)
 - 72 places d'accueil de jour dont 60 dédiées aux pathologies de type « Alzheimer »
 - 94 places de PASA (pôle d'activités et de soins adaptés).

Le saviez-vous ?

L'Aube est le département de Champagne-Ardenne qui offre **le meilleur taux d'équipement en établissements médicalisés pour personnes âgées** (185 lits / 1 000 personnes contre 156 / 1 000 pour la région).

Favoriser le développement économique, soutenir la recherche et l'innovation

Acteur majeur du développement économique de l'Aube, le Conseil général poursuit sa politique pour faciliter l'implantation de nouvelles entreprises et soutenir les activités existantes.

Centre de congrès de l'Aube : dernière ligne droite avant ouverture

Rapport vert, p. 40

Ce sera un des événements marquants du 1^{er} semestre 2014. Débutés à l'été 2011, les travaux du Centre de congrès de l'Aube, à Troyes, **se termineront au printemps 2014**. Un premier concert et un premier congrès sont attendus dès avril. Les réservations se multiplient, *via* le Comité départemental du tourisme.

L'ouverture du Centre de congrès de l'Aube, au cœur de la ville, dans un ensemble de locaux partagés avec le Conseil général (extension de l'Hôtel du Département) **ouvre de nombreuses perspectives de développement**. Ce n'est pas seulement le tourisme d'affaires qui doit se renforcer, mais l'ensemble de l'économie touristique de l'Aube. Le centre de congrès contribuera également à la notoriété et à l'image de Troyes et du département.

La réalisation de l'opération ne se sera traduite par aucun impôt ni endettement supplémentaire.

Pépinière agro-alimentaire de Torvilliers : le coup d'envoi

Rapport bleu, p. 41

La construction de la pépinière agroalimentaire du parc d'activités économiques départemental de Torvilliers sera lancée en 2014. **La 1^{re} entreprise (de sushis) devrait ainsi pouvoir s'installer début 2015** dans le premier bâtiment de 715 m². Une autre entreprise semble intéressée pour occuper la seconde unité de ce bâtiment.

L'opération, qui avait été anticipée dès la fin de l'année 2011, comporte également deux tranches conditionnelles pour des bâtiments similaires. La poursuite des constructions restera fonction des demandes.

L'EURL Emmanuel CAMUS, architecte à Romilly-sur-Seine, assurera la maîtrise d'œuvre.

> **Coût de l'opération : 2,3 M€ HT.**

> **Crédits de paiement 2014 : 1,7 M€.**

Le parc logistique de l'Aube poursuit sa croissance : une 4^e entreprise en vue

Rapport bleu, p. 33

La société Concerto European Développement a signé une promesse de vente d'environ 1,7 M€ HT pour acquérir un terrain de 114 000 m² sur le parc logistique de l'Aube, à Buchères.

Un bâtiment de 42 000 m² de stockage y sera construit et mis à disposition d'une nouvelle entreprise, pour assurer sa logistique.

Après le succès de l'implantation d'UFP international, leader européen de la distribution de consommables informatiques, en 2009, l'arrivée d'Eurodif en 2013 et de Devanlay-Lacoste en 2014, cette nouvelle implantation confirme l'intérêt stratégique du parc logistique de l'Aube et l'efficacité du partenariat avec Concerto European Développement (qui a construit les 2 derniers bâtiments).

Le parc logistique de l'Aube est l'un des 4 parcs d'activités départementaux réalisés par le Conseil général. Dédié à des activités de transport et de logistique (stockage, gestion des stocks, réexpédition de produits), il propose 250 hectares de terrains fer/route au carrefour des autoroutes A5/A26.

> **Crédits de paiement 2014 : environ 800 000 € pour l'achèvement des fouilles archéologiques et divers travaux d'aménagement.**

Les anciens locaux de Cycleurope à Romilly-sur-Seine en travaux

Rapport bleu, p. 40

Le Conseil général va réaliser **400 000 € de travaux sur le réseau haute tension** desservant l'ensemble des bâtiments des anciens locaux de Cycleurope, à Romilly-sur-Seine.

Ces travaux permettront de mettre en sécurité les bâtiments actuellement inoccupés et de réaliser une alimentation électrique indépendante pour le bâtiment actuellement occupé par Cycleurope.

Rappelons que l'arrivée de **Spiecapag** (450 salariés) dans une partie des anciens locaux de Cycleurope à Romilly-sur-Seine s'accompagne d'importants travaux d'aménagement réalisés par cette société. Spiecapag, qui réalise les travaux de pose d'un gazoduc entre Dierrey-Saint-Julien et Sézanne, est installée depuis le 1^{er} novembre 2013, et pour une durée de 18 mois, dans un bâtiment de 4 860 m² appartenant au Conseil général (acquis en 2007 pour sauver Cycleurope).

Géode : une aide au diagnostic pour les PME

Rapport jaune, p. 6

La convention GEODE entre le Conseil général et la Banque de France va être renouvelée pour la 8^e fois, pour la période 2014-2016.

GEODE est un dispositif d'analyse stratégique et financière proposé par la Banque de France.

Si le Conseil général le co-finance, à travers son Fonds d'intervention économique départemental, c'est qu'il présente un grand intérêt pour les PME. L'outil Géode ne se contente pas de réaliser des diagnostics ; il accompagne également les entreprises dans leur analyse prospective, ce qui est important pour le maintien de l'activité.

Depuis 1997, 113 dossiers ont été étudiés, pour un montant total de 168 472 € de subventions.

Protection de l'AOC Chaource

Rapport jaune, p. 7-8

Le Conseil général poursuit son soutien à l'AOC Chaource en accordant une subvention de 30 000 € au Syndicat de défense du fromage de Chaource, pour la mise en valeur des sites de la filière AOC.

Cette aide, versée pour la première fois en 2011, vise à :

- rédiger un cahier des charges pour la mise en valeur des exploitations,
- réaliser des audits auprès des 75 exploitants, dont 52 dans l'Aube,
- mettre en place une signalétique valorisant les exploitants répondant aux critères.

Une nouvelle convention pour la Technopole de l'Aube

Rapport jaune, p. 19

La Société d'économie mixte de la Technopole de l'Aube en Champagne (SEMTAC) et le Conseil général **signent une nouvelle convention** pour la période 2014-2016.

Cette convention vise à :

- promouvoir l'ensemble des infrastructures de la Technopole de l'Aube grâce à une politique de communication adaptée,
- favoriser les projets de création ou de développement d'entreprises innovantes,
- faciliter l'accès des entrepreneurs aux services mis en place,
- accompagner, conseiller et suivre les entrepreneurs.

Pour faciliter cette démarche **de soutien à l'innovation et de promotion de la Technopole de l'Aube**, le Conseil général accorde une subvention de **579 000 € HT** à la SEMTAC en 2014.

La Technopole de l'Aube offre, depuis une quinzaine d'années, de nombreux services nécessaires à l'entreprise, de l'idée au développement : incubateur, pépinière, hôtels d'entreprises et de bureaux, parc technologique et scientifique... Un véritable réseau dédié à l'innovation et la recherche, pour développer des activités à forte valeur ajoutée pour le département.

Vers un 3^e bâtiment de bureaux sur la Technopole de l'Aube

Rapport bleu, p. 39

La Technopole de l'Aube, située à Troyes-Rosières, devrait bénéficier à terme d'un **troisième bâtiment à usage de bureaux**.

Le Conseil général consacre **100 000 €** à la première étape (choix d'un maître d'œuvre). La consultation lancée, la phase d'études pourra débuter pour une livraison fin 2015.

Le soutien à la recherche et à l'innovation, c'est aussi...

- un fonds pour l'accompagnement et le développement économique (FDADE) de 380 000 €.
- des aides aux programmes de recherche développés par le groupe agroalimentaire Soufflet (82 700 € en investissement, 780 000 € en fonctionnement en 2014).

Offrir une formation et un enseignement supérieur de qualité

Outre sa responsabilité réglementaire envers les collègues, le Conseil général de l'Aube développe les compétences locales en proposant aux étudiants des structures d'enseignement supérieur compétitives et reconnues.

La 2^e extension de l'Université de technologie de Troyes se profile

Rapport vert, p. 36

Rapport rose, p. 22

L'Université de technologie de Troyes (UTT), basée au coeur de la Technopole de l'Aube à Rosières, **bénéficiera en 2015 d'une extension permettant de développer l'école doctorale**, d'accueillir 3000 étudiants et de créer un pôle de recherche de 5 600 m².

Les travaux, débutés en janvier 2013, sont en bonne voie : la charpente est terminée et les aménagements intérieurs débutent.

> Coût total de l'opération : 20 M€.

Pour cette extension, le Conseil général, maître d'ouvrage, recevra 5,2 M€ de subventions de l'Etat, de la région Champagne-Ardenne, du Grand Troyes et de l'Union européenne pour l'année 2014.

L'UTT, créée en 1994 sous l'impulsion du Conseil général, recevra de ce dernier une **subvention de 550 000 € en 2014**, identique à 2013.

Par ailleurs, **une convention avec le Grand Troyes et l'UTT pour la période 2014-2016 va être mise en place**. Elle vise à mener des actions à impact territorial dans les domaines de la formation, de la recherche, de l'innovation et du transfert de technologie.

Ouverture du bâtiment de l'école d'ingénieurs EPF

Rapport vert, p. 37

La construction des nouveaux locaux de l'école d'ingénieurs généraliste EPF, à Troyes-Rosières, se termine. Les étudiants vont découvrir, **fin janvier**, le bâtiment de 3 000 m², qui accueille un amphithéâtre de 100 places, des salles de cours, des bureaux et un foyer pour les étudiants.

Débutée en juillet 2012, l'opération, menée sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général, est estimée à **9 M€**, dont 3,6 M€ pris en charge par le Conseil général, 2,4 M€ par le Grand Troyes et 3 M€ par la région Champagne-Ardenne.

Requalification et extension de l'Ecole supérieure de commerce de Troyes

Rapport rose, p. 24

Le Conseil général participe au projet de requalification et d'extension de l'Ecole supérieure de commerce de Troyes, mené par le Grand Troyes depuis 2010. Compte tenu de l'intérêt départemental du projet, une subvention de 8,3 M€ avait été débloquée en 2011.

Le Grand Troyes a sollicité le Conseil général afin de participer au **financement d'une tranche optionnelle, pour un montant de 0,85 M€**. Cette somme sera versée au titre du Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP). Le projet permettra la requalification de 1 800 m² du bâtiment existant, et la construction d'une extension de 5 500 m².

> Coût de l'opération pour le Conseil général : 8,3 M€ + 0,85 M€ soit 9,15 M€. Crédits de paiements pour 2014 : 3,52 M€.

Première phase de travaux pour le collège Paul-Langevin de Romilly-sur-Seine

Rapport vert, p. 53

La rénovation du collège Paul-Langevin de Romilly-sur-Seine va connaître une nouvelle étape en 2014, avec une **première phase de travaux prévue à l'automne**.

Cette première phase verra :

- la construction d'un bâtiment abritant trois logements de fonction,
- la construction de la demi-pension,
- l'aménagement du bâtiment Fontaine, accueillant l'administration.

Ces travaux terminés, la seconde étape sera mise en route avec la démolition du bâtiment principal du collège et du bâtiment Langevin, et la construction d'un nouveau bâtiment pour les salles de classe et le centre de documentation et d'information.

Transports scolaires : un budget en hausse

Rapport rose, p. 1

Le Conseil général va consacrer **17,48 M€ aux transports scolaires en 2014**, soit 5 % de son budget, contre 16,4 M€ en 2013.

Cette hausse s'explique par :

- la hausse du taux de la TVA, qui passe de 7 % à 10%,
- la hausse du carburant,
- l'impact de la réforme des rythmes scolaires, qui ajoutera des trajets le mercredi matin dès le mois de septembre 2014.

Une chaufferie mixte biomasse-gaz pour le collège Eugène-Belgrand d'Ervy-le-Châtel

Rapport vert, p. 52-54

La rénovation du collège d'Ervy-le-Châtel va débuter en 2014 par les **premières études et les premiers marchés**.

En parallèle, le Conseil général initie un **projet de chaufferie mixte biomasse-gaz avec réseau de chaleur**, pour les besoins du collège mais aussi du gymnase intercommunal et du groupe scolaire communal. La mise en service est prévue pour octobre 2014.

Le programme de travaux d'entretien des collèges

Rapport vert, p. 57-58

Comme chaque année, le Conseil général a défini le **programme des travaux d'entretien des 25 collèges publics** de l'Aube.

Parmi les nombreux travaux programmés pour l'été 2014, citons :

- la réfection des peintures intérieures du collège d'Aix-en-Othe (70 000 €)
- les travaux de couverture et le faux plafond du gymnase du collège de Brienne-le-Château (150 000 €)
- la rénovation des éclairages des salles de classe du collège de Pont-Sainte-Marie (60 000 €).

> Coût total des différentes opérations : 1,8 M€.

Vidéo-projecteurs : l'équipement des collèges se poursuit

Rapport bleu, p. 65 et 68

La première phase **d'équipement en vidéo-projecteurs de toutes les salles de classe des collèges publics de l'Aube** a déjà concerné sept collèges depuis 2013 : Lusigny-sur-Barse, Chaource, Le Noyer Marchand à Romilly-sur-Seine, Aix-en-Othe, Méry-sur-Seine, Beurnonville et Pithou à Troyes.

En 2014, sept autres collèges seront concernés : Arcis-sur-Aube, Marigny-le-Châtel, Nogent-sur-Seine, Pont-Sainte-Marie, Saint-André-les-Vergers, Marie-Curie à Troyes et Vendevre-sur-Barse.

Lancé en 2013, le plan d'équipement en vidéo-projecteurs des 25 collèges publics de l'Aube s'élève à **600 000 € sur trois ans**

Développer l'économie touristique

Le Conseil général démontre depuis une quinzaine d'années une réelle volonté de **développer l'économie touristique** et d'en faire l'**un des moteurs de dynamisation de l'Aube**. Une volonté et des actions payantes puisqu'en 2013, la fréquentation, bien qu'en légère baisse par rapport à 2012 (-1,5%), reste tout de même supérieure à 2011. **Le taux d'occupation (60,1%) est stable et se situe à un niveau record pour la région (56,5%** pour la Marne, 51% pour les Ardennes, 50% pour la Haute-Marne).

Le Comité départemental du tourisme, un acteur majeur de la promotion touristique du territoire

Rapport rose, p. 35

Le Conseil général reconduit en 2014 le budget de fonctionnement annuel du CDT à hauteur d'**1,2 M€**.

En 2014, le CDT poursuivra la campagne de communication d'envergure nationale lancée en 2012 (200 000 € inscrits au budget primitif du Conseil général). « AUBE – Soyez surpris » s'est articulée autour d'un affichage massif dans le métro parisien puis d'un relais de fidélisation sur internet. Le blog « Soyez Surpris.fr » a enregistré plus de 120 000 visites et attiré un nouveau public de 18 à 34 ans en progression.

Outre cette campagne de communication, le CDT intensifiera ses activités « classiques » :

- création d'offres de séjour en France et à l'étranger,
- promotion et commercialisation du tourisme d'affaires,
- qualification de l'offre au travers d'un accompagnement permettant l'obtention et le développement de labels Vélo, Moto, Famille... ainsi que le référencement de toutes les activités oenotouristiques...

PNRFO : développer le potentiel touristique

Rapport rose, p. 25

En 2014, le Conseil général aidera le Parc naturel régional de la forêt d'Orient à hauteur de **plus d'1,9 M€**, concourant ainsi au développement de son **potentiel touristique** et à **l'attractivité de l'Aube**. Outre la participation au fonctionnement du parc, le Conseil général s'engage depuis quelques années à **entretenir et à moderniser les équipements** gérés par le PNRFO. Quelques exemples de travaux prévus en 2014 :

- construction d'un accès au parc de stationnement à bateaux sur le Port de Mesnil-Saint-Père,
- reprise des trottoirs le long de la plage de Mesnil-Saint-Père,
- aménagement d'un bassin de rétention des eaux fluviales provenant des propriétés départementales à proximité du parking de la Maison des lacs,
- construction d'un atelier destiné aux agents du service littoral du PNRFO à proximité de la halle sportive de Mesnil-Saint-Père,
- réfection de la peinture sur la base nautique départementale de la Picarde,
- réfection du système de distribution de l'eau chaude sanitaire de la Maison des lacs...

Le Conseil général participe en outre à la réfection de l'éclairage public de Port-Dienville.

Vélovoies : le point sur les 3 projets en cours

Rapport rose, p. 31

Vélovoie des lacs

Du côté des lacs, le projet de vélovoie du tour d'Orient se dessine. L'arrêté de déclaration d'utilité publique ayant été pris par le Préfet en décembre, le Conseil général démarre la procédure d'acquisition des terrains nécessaires à ce nouvel aménagement. **Les premiers travaux pourraient ainsi commencer début 2015.**

Vélovoie Troyes-Barberey

Le projet de jonction entre la vélovoie du canal de la Haute-Seine et le réseau cyclable du Grand Troyes avance également. Les travaux du Conseil général comprendront :

- la création de la vélovoie dans l'emprise du canal,
- l'aménagement de la passerelle dans le pont canal
- la rénovation du pont canal, monument classé.

Les appels d'offres pour les travaux auront lieu au premier trimestre 2014. Divers financements seront recherchés auprès de la Région et de l'Europe. Le Grand Troyes participera à hauteur de 300 000 €.

> Coût total de l'opération : 1,6 M€.

Vélovoie entre Vendevre-sur-Barse et le site touristique Vital Parc

Les premières constructions du Vital Parc ayant débuté, des crédits seront proposés lors d'une prochaine session pour créer cette vélovoie et aménager l'accès au site (en rectifiant un virage de la RD 79).

Canal de la Haute-Seine : les écluses en pleine rénovation

Rapport vert, p. 8

Fin 2013, le Conseil général a lancé un important chantier de réparation de 7 écluses du canal de la Haute-Seine, entre Barberey-Saint-Sulpice et Méry-sur-Seine, qui devrait prendre fin à l'été 2014. Ces travaux constituent une suite logique des travaux réalisés lors de la création de la Voie verte : confortement des digues, rénovation des maisons éclusières. Ils s'inscrivent dans la continuité des actions de protection menées par le Conseil général.

2014 verra la fin des travaux de maçonnerie et des travaux de réparation et repose des portes.

> Coût total de l'opération : 1,2 M€.

> Crédits de paiement 2014 : 700 000 €.

Le saviez-vous ?

Le tourisme aubois représente plus de 3 200 salariés, soit 25% des emplois salariés liés au tourisme en Champagne-Ardenne et engendre 23% du chiffre d'affaires régional généré par le tourisme.

Poursuivre la dynamique d'animation et de mise en valeur du patrimoine culturel et historique

Le Conseil général a renforcé depuis 2009 sa politique de valorisation du patrimoine culturel aubois (bâti, vitré, écrit, de mémoire...) afin de permettre à l'ensemble de la population de découvrir les richesses de son territoire et de se les approprier, mais aussi de rendre l'Aube attractive au travers d'événements culturels renouvelés chaque année.

Cité du Vitrail : développer les animations

Rapport rose, p. 75

Avec près de **30 000 visiteurs** recensés du 29 juin au 1^{er} décembre 2013 et d'excellents échos dans les médias départementaux, régionaux et nationaux, l'exposition de la Cité du Vitrail a su remplir ses objectifs. Forte de ce premier succès, la Cité poursuivra sa mission en 2014, à savoir sensibiliser les Aubois à l'art riche et complexe du vitrail.

Parmi les actions et animations prévues en 2014 :

- inventaire des vitraux civils et religieux de l'Aube du XIX^e au XXI^e siècle,
- poursuite de la formation des bénévoles (des églises et culturels) autour, cette fois, des vitraux du XIX^e siècle,
- nouvelles formations, également, autour des vitraux et des sculptures du Beau XVI^e siècle,
- conférences...

Nouvelles aides « Vitrail » en faveur des communes

Le Conseil général renforce ses aides afin d'inciter les communes à contribuer, par leur action, à la notoriété de l'Aube en tant que capitale européenne du vitrail :

- aide nouvelle à la création contemporaine de vitraux,
- renforcement de l'aide à la restauration de vitraux non protégés.

Maison de l'Outil et de la Pensée Ouvrière : une nouvelle mise en lumière des collections

Rapport rose, p. 53

A l'occasion de ses 40 ans, la Maison de l'Outil et de la Pensée Ouvrière (Troyes) proposera au public de redécouvrir les vitrines et leurs contenus grâce à une nouvelle scénographie, à partir de la mi-juin 2014.

Fidèle partenaire depuis l'origine, le Conseil général participe à hauteur de **70 000 €**.

Opération Aube Napoléon 2014 : une dynamique déjà bien enclenchée

Rapport rose, p. 75

Après le Beau XVI^e, les Templiers et le vitrail, c'est Napoléon **qui est au cœur de l'année culturelle 2014**, à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la campagne de France.

De son enfance à l'école militaire de Brienne-le-Château (c'est ici qu'il est « né militaire ») aux combats de la campagne de France en 1814, en passant par l'achat du château de Pont-sur-Seine pour sa mère ou le projet de canal de la Haute-Seine, Napoléon a établi une relation étroite avec le département de l'Aube.

Le Conseil général proposera aux Aulois de découvrir ces liens singuliers, tout au long de l'année 2014, à travers **différentes manifestations** :

- **une exposition à Troyes** (1814, *la Champagne de Napoléon. L'histoire commence dans l'Aube*) en partenariat, notamment, avec le musée de l'Armée, la Fondation Napoléon et le service historique de la Défense ;
- un cycle de conférences gratuites, animées par des spécialistes français et étrangers ;
- un colloque scientifique consacré à la campagne de France et à son impact sur l'Aube ;
- un spectacle...

2015 et 2016 : Clairvaux à l'honneur pour les 900 ans de l'abbaye

Rapport rose, p. 85

En 2015 sera célébré le **9^e centenaire de la fondation de l'Abbaye de Clairvaux** par Bernard de Fontaine. Le Conseil général conduira, pour occasion, des actions d'ampleur sur les années 2015 et 2016 :

- une exposition
- un cycle de conférence
- un colloque international
- une reconstitution de l'abbaye en 3 dimensions...

Comme toujours, afin d'assurer toute la crédibilité à l'opération, le programme des manifestations s'appuiera sur un comité scientifique.

Santerie de Vendevre-sur-Barse : des inventaires pour mieux valoriser la collection

Rapport rose, p. 75

Afin de pouvoir mettre en valeur les statues de la « Santerie » de Vendevre-sur-Barse appartenant au Conseil général, **une double opération d'inventaire scientifique et photographique** va être lancée sur les statues, objets et moules, ainsi que sur les fonds documentaires et archivistiques conservés par le Conseil général.

Le Conseil général soutient **le développement culturel** dans l'Aube à travers :

- organisation de différents prix : littéraire, BD Aube...
- contribution à la formation des jeunes musiciens
- action pour favoriser l'accès du public aulois à la musique classique
- sa bibliothèque départementale de prêt, etc.

Il contribue également à **la restauration du patrimoine** : travaux de remise en état du parc du château de Vendevre-sur-Barse, restauration de la commanderie d'Avallieur, aménagement de l'aile ouest de l'Hôtel-Dieu-le-Comte à Troyes.

Agir pour une meilleure qualité de vie

Le Conseil général intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne des Auboisiens afin d'améliorer leur qualité de vie : route, accessibilité, numérique, sécurité...

Le Conseil général s'engage pour l'aménagement numérique de l'Aube

Rapport bleu, p. 61

En 2013, le Conseil général a adopté le **plan Internet 2014-2015** afin de permettre à tous les Auboisiens d'accéder à l'Internet haut-débit. L'effort financier est important puisque le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique représente **un investissement de 17 M€ sur 2 ans, dont 5,3 M€ inscrits au budget 2014 pour débiter les travaux.**

Concrètement, 53 points de raccordement téléphonique passeront du cuivre à la fibre optique. Une nouvelle offre satellite complètera ce dispositif.

Un soutien fort en faveur des sapeurs-pompiers

Rapport vert, p. 21

En 2014, le Conseil général poursuivra l'engagement fort qu'il démontre en faveur du SDIS depuis de nombreuses années. Son aide sera de **8 M€ (6,34 M€ en fonctionnement et 1,7 M€ en investissement), sans compter les allocations de vétérance.**

Une étude de programmation pour la construction d'une nouvelle caserne pour le SDIS va être lancée. Destinée à desservir le nord-ouest de l'agglomération de Troyes, cette **future seconde caserne de sapeurs-pompiers** vise à renforcer le service proposé actuellement.

Elle offrira divers avantages :

- amélioration du service public d'incendie et de secours **par la réduction des délais d'intervention sur l'ensemble du département.**
- **renforcement de l'implication des sapeurs-pompiers volontaires** et concrétisation de leurs efforts de formation, en les faisant participer aux missions opérationnelles.
- **déroulement de carrière plus enrichissant** pour les sapeurs-pompiers professionnels,
- **économie de fonctionnement de près de 200 000 € par an**, et de 170 000 € pour le réseau de communication numérique Antarès.

L'étude définira les besoins spécifiques du SDIS et l'enveloppe budgétaire nécessaire à la construction.

Plus de 5 minutes gagnées pour les interventions

En moyenne, les délais d'intervention seraient réduits de plus de 5 minutes pour les 27 localités les plus éloignées de l'actuel Centre d'incendie et de secours de Troyes-Vouldy.

Ainsi, pour aller à Montgueux, les secours mettront 11 minutes de moins ; 10 minutes de moins pour Torvilliers ; 7 minutes de moins pour La Rivière-de-Corps.

Voirie départementale : le Conseil général entretient et aménage le réseau

Rapport vert, p. 1

Budget : 26,6 M€

Chaque année, le Conseil général :

Réfectionne 2,5 millions de m² de chaussée (renforcement et renouvellement des couches de surface). Dans 88 % des cas, l'enduit superficiel (gravillonnage) est préféré au « macadam » : très étanche et rugueux, il coûte aussi cinq fois moins cher.

Entretient les ouvrages d'art

Parmi les nouvelles opérations retenues en autorisation de programme :

- le pont d'Orléans à La Chapelle-Saint-Luc (réfection de l'étanchéité, réalisation des joints de chaussée et trottoirs, changement des appareils d'appui).

Réalise des infrastructures nouvelles et des aménagements de sécurité

- RD 440 – déviation nord à Romilly-sur-Seine : le début des travaux est prévu après l'achèvement de la construction du pont canal des Ravois, soit de mai à novembre 2014 ;
- déviation sud de Romilly-sur-Seine : études préalables en 2014 permettant l'intégration de son tracé dans les documents d'urbanisme ;
- aménagement des carrefours sur les communes de Ruvigny, Vailly et Payns.

Le saviez-vous ?

Le Conseil général de l'Aube gère 4 500 km de routes départementales, soit près de 70 % des routes du département, ainsi que près de 900 ponts. Rapportée à la population, **la charge est 2,5 fois plus élevée que la charge moyenne nationale.**

Personnes handicapées : un taux d'emploi supérieur aux obligations ; des efforts en matière d'accessibilité

Rapport vert, p. 47

Rapport bleu, p. 97

Afin de répondre aux nouvelles exigences en matière d'accessibilité, le Conseil général :

- **a fait réaliser divers diagnostics** afin d'évaluer l'accessibilité des bâtiments départementaux.
- **prend en compte la question de l'accessibilité dans le cadre de son programme de réhabilitations** ou lors de la construction de nouveaux bâtiments.

Quelques exemples de réalisations :

- ascenseurs à la cité scolaire Gaston Bachelard de Bar-sur-Aube,
- rampes d'accès aux personnes à mobilité réduite au collège Amadis Jamyn de Chaource,
- boucles magnétiques pour les personnes malentendantes dans l'auditorium et la salle du conseil général au sein du Centre de congrès et de l'extension de l'hôtel du département...

Le saviez-vous ?

Le taux d'emploi direct des personnes handicapées au Conseil général s'élève à 6,26% au 01/12/2013. C'est plus que l'obligation légale, qui s'établit à 6%.

Prévention et gestion des déchets non dangereux : après l'adoption du projet de plan départemental, place à l'enquête publique

Rapport orange, p. 73

Suite à l'avis favorable, à l'unanimité des suffrages exprimés, de la commission consultative qui planche, depuis plus d'un an, sur la révision de l'ancien « plan des déchets ménagers et assimilés », le Conseil général a arrêté, mardi 21 janvier, le projet de « plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux » ainsi que son évaluation environnementale

S'ouvrira alors une nouvelle étape : l'enquête publique, avant l'été 2014. L'objectif est d'adopter, fin 2014, le plan définitif – avec, ensuite, suivi annuel.

Le futur plan : un cadre qui fixe ce qu'il est « permis de faire », mais qui n'est pas prescriptif (pas d'obligation d'agir pour les acteurs).

Les futures actions de prévention et de gestion des déchets devront être compatibles avec le plan. Chaque acteur, public ou privé, conserve toutefois sa liberté d'agir à l'intérieur de ce cadre – le Conseil général ne finançant d'ailleurs pas les projets.

Objectifs du futur plan, en conformité avec le Code de l'environnement (lois Grenelle) :

- réduire la production et la quantité de déchets,
- valoriser au maximum ces déchets (par recyclage, compostage, etc.), avant traitement de ce qu'on appelle la « matière résiduelle ».

L'idée est de réduire au maximum la phase d'élimination (stockage) en favorisant, par ordre de priorité : la réutilisation, le recyclage, et enfin seulement, la valorisation des matières (valorisation énergétique notamment).

La commission consultative d'élaboration et de suivi du plan

Afin de suivre toutes les étapes d'élaboration du nouveau plan et son évaluation environnementale, une commission consultative a été constituée. Elle regroupe des représentants des :

- services et instances de l'Etat,
- collectivités territoriales,
- organisations professionnelles compétentes en matière de gestion des déchets
- chambres consulaires,
- associations environnementales
- associations de consommateurs.

S'appuyant sur un état des lieux précis et sur une **planification des déchets à 6-12 ans, différents scénarios de prévention et de traitement des déchets ont été étudiés**. Le projet de plan entend conjuguer les dimensions technique, environnementale et économique.

<p>Les déchets non dangereux, ce sont : les déchets ménagers et assimilés (177 125 tonnes - T), les déchets d'activités économiques hors BTP (430 000 T dont 130 000 T de boue), - les déchets d'assainissement (2 000 tonnes de matières sèches pour ce qui concerne les boues d'épuration, principalement épandues). Données 2011.</p>
